

FCP de droit français

FINALTIS TITANS

RAPPORT ANNUEL

au 30 juin 2025

Société de Gestion : FINALTIS
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : Pricewaterhousecoopers Audit

SOMMAIRE

1. Changements intéressant l'OPC	3
2. Rapport de gestion	4
3. Informations réglementaires	10
4. Certification du Commissaire aux Comptes	15
5. Comptes de l'exercice	20
6. Annexe(s)	73
Caractéristiques de l'OPC	74
Information SFDR	83

1. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Néant.

2. RAPPORT DE GESTION

Nous vous présentons ci-après l'évolution du fonds Finaltis Titans au cours de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025, ainsi que le résultat de sa gestion.

I Evolution de l'actif net

L'actif net est passé de 26 048 841 € le 28 juin 2024 à 18 185 266 € au 30 juin 2025, dont 14 216 010,46 € pour les parts I (valeur liquidative 1 450,50 €), 735 500,82 € pour les parts A (valeur liquidative 1 383,47 €) et 3 233 755,06 € pour les parts R (valeur liquidative 122,48 €).

II Contexte économique et monétaire

3ème trimestre 2024 :

Le troisième trimestre 2024 a été marqué par une dynamique économique et monétaire complexe, avec des événements majeurs affectant les marchés financiers mondiaux, allant des corrections sectorielles aux assouplissements monétaires des banques centrales.

Durant le mois de juillet, le marché a connu des turbulences notables. Le S&P 500 a enregistré sa pire séance depuis décembre 2022, avec une baisse de -2,3% en une journée, sa première chute supérieure à 2% en 356 séances. Le Nasdaq a quant à lui enregistré son plus important recul quotidien en pourcentage depuis octobre 2022, avec -3,6%. Ces mouvements s'expliquent par une forte concentration du marché sur le secteur technologique depuis le début de l'année, ce qui a réduit la diversité du S&P 500 et l'a fait progressivement converger vers le Nasdaq. Bien que les grandes valeurs technologiques aient soutenu Wall Street en début d'année et soient restées solides, leur poids boursier était tel qu'un ajustement dans ce secteur a eu un impact majeur sur l'ensemble du marché. L'importance d'une diversification géographique et sectorielle mérite d'être soulignée, des valeurs issues de secteurs traditionnels – telles que Berkshire Hathaway, Johnson & Johnson ou Essilor Luxottica – ayant soutenu la résilience du portefeuille au cours du mois.

Le mois d'août a été marqué par un événement majeur : le 5 août, le marché japonais a connu une baisse historique de -12% du Nikkei, la plus importante de l'histoire du Japon. Cette chute était directement liée au débouclage de positions de type « carry trade » indexées sur le yen japonais. Cette stratégie, qui consistait à emprunter en yen pour investir dans des devises à rendements plus élevés ou d'autres actifs rémunérateurs, présentait un risque limité tant que le yen restait faible. Cependant, l'appréciation soudaine du yen et la chute des actifs risqués ont contraint de nombreux investisseurs à liquider leurs positions dans l'urgence, mettant en évidence les dangers de cette stratégie en période de forte volatilité. Toutefois, après ces turbulences de début de mois, les marchés boursiers mondiaux se sont rapidement redressés. Des données économiques positives aux États-Unis, notamment des ventes au détail solides, et les intentions de la Banque du Japon ont rassuré les investisseurs. Le yen a cessé de s'apprécier, ce qui a favorisé les actions des entreprises exportatrices japonaises comme Toyota, Honda, SoftBank et Sony. Aux États-Unis, le S&P 500 et le Nasdaq ont connu leur meilleure semaine de l'année du 12 au 16 août. Les inquiétudes concernant un éventuel retard de la Fed dans l'assouplissement de sa politique monétaire se sont également atténuées après que Jerome Powell, à Jackson Hole, a déclaré vouloir ajuster la politique monétaire tout en soulignant les progrès réalisés contre l'inflation, ramenée à 2,5% en juillet. Le rythme et l'ampleur des baisses de taux restaient à définir, la Fed surveillant de près l'ensemble des indicateurs économiques, notamment ceux de l'emploi, qui montraient des signes de faiblesse. Une nouvelle notable sur les marchés fut le dépassement par l'action Berkshire Hathaway des \$1 000 milliards de capitalisation, une première pour une entreprise américaine en dehors de la tech.

Enfin, la fin du mois de septembre a été caractérisée par des annonces d'assouplissement monétaire significatives. La Banque Populaire de Chine (PBoC) a annoncé un plan massif d'assouplissement monétaire visant à soutenir son économie en phase de ralentissement. Ce plan comprenait une injection de ¥1 000 milliards (\$142 milliards) pour stimuler la croissance, dans un contexte de crise immobilière persistante et de consommation morose. La PBoC a également abaissé le ratio de réserves obligatoires des banques commerciales de 50 points de base, à 7%, pour libérer des liquidités supplémentaires et faciliter l'accès au crédit. Parallèlement, la banque centrale chinoise a réduit ses taux directeurs, notamment le taux des emprunts hypothécaires de 0,5%, et le taux d'apport personnel minimum pour l'achat immobilier a baissé à 15% (contre 25% précédemment), afin de relancer un secteur représentant environ 25% du PIB chinois. De

manière surprenante, la Fed a annoncé une baisse de ses taux de 50 points de base, marquant sa première réduction depuis mars 2020, faisant osciller les taux de la Fed entre 4,75% et 5%. Bien que ces niveaux restent élevés en termes historiques, cette réduction signale le début d'un cycle de détente monétaire. Les projections du "dot plot" de la Fed anticipent une baisse supplémentaire de 100 points de base lors des trois prochaines réunions de 2024, suivie d'un rythme plus modéré. Il semble de plus en plus clair que la plupart des grandes banques centrales (à l'exception notable de la Banque du Japon) s'engagent dans un cycle de relâchement monétaire. Cette évolution devrait bénéficier aux actions de type "*investment grade equity*" car, d'une part, la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs est négativement corrélée au taux sans risque, et d'autre part, la rémunération élevée (entre 3% et 5%) offerte par les placements monétaires réduit l'incitation des investisseurs à se repositionner sur les actions, ce qui contribue à expliquer la faiblesse des flux entrants vers les actions.

En somme, le troisième trimestre 2024 a été une période de correction et d'ajustement pour les marchés, mais a aussi signalé le début d'un cycle de détente monétaire par plusieurs grandes banques centrales, notamment la Fed et la PBoC.

4ème trimestre 2024 :

Le quatrième trimestre 2024 a présenté un panorama macroéconomique contrasté, marqué par la persistance de défis financiers en Europe, notamment en France, et par la confirmation de la domination des marchés américains.

Durant le mois d'octobre, la situation financière de la dette de l'État français a continué de se détériorer. Les débats autour du projet de loi de finances se sont enlisés à l'Assemblée nationale, et le spread entre les obligations françaises et allemandes, bien que stable autour de 75 points de base, a masqué une réalité préoccupante. Les investisseurs ont de plus en plus assimilé la dette française à celle des pays jugés plus fragiles de la zone euro. Moody's a maintenu la note de la France mais a abaissé sa perspective de « stable » à « négative », invoquant le manque de crédibilité des objectifs budgétaires. Le FMI a partagé ce scepticisme, prévoyant un déficit public de 5,9% du PIB pour l'année suivante. Autrefois perçue comme une valeur refuge, la France a vu sa dette de plus en plus comparée à celle de l'Italie, ce qui a entraîné des conséquences importantes sur ses coûts d'emprunt et son statut de sécurité financière derrière l'Allemagne. L'instabilité politique croissante et le déficit extérieur ont aggravé cette perception de vulnérabilité aux yeux des investisseurs. Cette méfiance a également affecté d'autres actifs français : depuis la dissolution de l'Assemblée nationale annoncée le 9 juin 2024, le CAC 40 a sous-performé l'EuroStoxx50 de 11%.

Le mois de novembre, quant à lui, a mis en lumière des performances de marché hétérogènes selon les zones géographiques. Dans un contexte où de nombreux articles évoquaient une éventuelle survalorisation des marchés financiers, il a été souligné qu'au troisième trimestre 2024, les dividendes mondiaux ont atteint un niveau record de 432 milliards de dollars, en hausse de 3,1% par rapport à l'année précédente. Les projections annuelles de dividendes dépassent \$1 730 milliards, ce qui représente une augmentation de 4,2% par rapport à 2023. De plus, 88% des entreprises ont maintenu ou augmenté leurs distributions aux actionnaires depuis le début de l'année, et des géants du numérique tels qu'Apple, Microsoft, Google et Meta ont commencé à verser des dividendes. L'écart de performance entre les marchés européens et américains est resté marqué en 2024. En effet, l'EuroStoxx 50 TR affichait une hausse de 6,25%, tandis que le S&P 500 TR atteignait +28,07%. Cette divergence est expliquée par des causes structurelles : selon l'Association pour les marchés financiers en Europe (AFME), le Vieux Continent accuse un retard par rapport aux États-Unis en matière de financement des entreprises et de liquidité des marchés. Seulement 14,1% du financement des entreprises en Europe provient des marchés, contre 33,5% aux États-Unis. Pour attirer des flux, plus de 100 sociétés européennes ont opté pour une cotation en dehors de l'Union européenne, représentant €1 000 milliards de capitalisation, soit 8% de la capitalisation boursière européenne. Les actifs français ont continué de souffrir de cette décote, exacerbée par une « prime négative nationale » due aux défis politiques et économiques. L'écart entre les OAT françaises et les obligations souveraines grecques s'est réduit, voire inversé, la Grèce bénéficiant de ses efforts de redressement économique.

Enfin, au mois de décembre, l'économie américaine et Wall Street ont confirmé leur domination. Le S&P 500 a progressé de plus de 25% en dollars et de 30% en euros, surpassant largement le Stoxx 600 européen (+10%). Cette performance a été attribuée à la montée des géants technologiques (Amazon, Apple, Alphabet, Meta, Microsoft, Nvidia, Tesla), qui représentent 35% de l'indice S&P 500. En France, le CAC 40 a terminé l'année avec une hausse de +1%, mais a baissé de -2% hors dividendes, en raison des mauvaises performances des secteurs du luxe et de l'énergie. Des entreprises comme LVMH et L'Oréal ont perdu respectivement -13% et -24%, affectées par la crise politique, les tensions géopolitiques et l'élargissement des spreads obligataires, impactant la confiance des investisseurs. Le marché des introductions en bourse

(IPO) a également été dominé par les États-Unis, avec 205 introductions représentant \$33,1 milliards, contre 19,1 milliards en Europe. Cela a renforcé leur poids dans le MSCI World, où ils pèsent plus de 70%. Il est à noter que, exprimée en or, la performance du S&P 500 est devenue négative (-1,5%), ce qui souligne la dévaluation monétaire due à l'endettement excessif des États, renforçant l'intérêt pour les actifs tangibles et des stratégies d'investissement alternatives. L'année 2025 s'annonçait alors prometteuse, avec des opportunités dans l'intelligence artificielle et des secteurs traditionnels affichant des valorisations déconnectées de leurs fondamentaux.

En somme, le quatrième trimestre 2024 a été caractérisé par une fragilisation de la perception de la dette française et une sous-performance du marché français, tandis que les marchés américains, portés par les géants technologiques et des dividendes records, ont consolidé leur leadership mondial. La prudence restait donc de rigueur face aux risques persistants, mais des opportunités ciblées, en particulier dans le domaine de l'intelligence artificielle, étaient envisagées pour l'année à venir.

1er trimestre 2025 :

Le premier trimestre 2025 a connu des évolutions de marché divergentes, sur fond d'incertitudes géopolitiques et économiques, partiellement compensées par des signaux de croissance et d'ajustements des politiques monétaires.

Durant le mois de janvier, les marchés ont montré une progression plus homogène qu'en 2024, avec un regain des secteurs clés comme le luxe et la consommation. La croissance économique a été soutenue par trois facteurs principaux : (i) L'administration Trump est restée pro-business, promettant des baisses d'impôts et un soutien à l'industrie et à l'innovation, ce qui a renforcé la confiance des entreprises américaines malgré l'imprévisibilité de sa politique commerciale ; (ii) La Réserve fédérale a adopté une politique attentiste, visant à soutenir la croissance tout en maintenant l'inflation sous contrôle ; (iii) La Banque centrale européenne devait poursuivre ses baisses de taux pour stimuler la reprise fragile de la zone euro. Le potentiel de croissance a également été renforcé par l'intelligence artificielle (IA), avec des géants comme Microsoft investissant massivement dans le cloud et l'IA, soutenus par une forte demande.

Le mois de février a été caractérisé par d'importantes turbulences sur les marchés financiers. Ces secousses ont été principalement alimentées par les menaces réitérées de droits de douane de l'administration Trump, la fébrilité du secteur technologique face à l'émergence de l'IA chinoise DeepSeek, et des doutes croissants concernant la dynamique économique mondiale. La confirmation par le Président Trump de son intention d'imposer une taxe de 10% sur les importations chinoises dès le 4 mars, avec des menaces d'extension au Canada et au Mexique, a amplifié cette incertitude en fin de mois. Dans ce contexte, une rotation sectorielle s'est opérée en faveur de l'alimentation, de la santé et des secteurs dits traditionnels, offrant un refuge grâce à la visibilité de leurs cash-flows et la solidité de leurs bilans. De plus, les marchés obligataires ont progressé, le rendement des bons du Trésor américain à dix ans repassant sous 4,30%, illustrant la prudence des investisseurs face à la trajectoire économique des États-Unis.

Enfin, en mars, les marchés financiers européens ont fait preuve de fébrilité, en partie à cause d'une accélération inattendue de la hausse des taux souverains dans la zone euro. Le rendement de l'OAT française à 10 ans a brièvement dépassé 3,6%, son plus haut niveau depuis 2011, et son équivalent allemand a progressé de plus de 35 points de base. Cette hausse s'expliquait notamment par l'annonce d'un plan de relance de €500 milliards en Allemagne et la volonté de réviser les règles budgétaires. Malgré ces tensions, la BCE a abaissé ses taux directeurs de 25 points de base, la sixième fois depuis juin, tout en signalant une possible pause à l'approche d'un taux "neutre". Les secteurs cycliques ont tout de même souffert de ce contexte, aggravé par les menaces américaines de droits de douane sur les importations automobiles européennes. En revanche, les valeurs de consommation de base et de distribution ont bien résisté. À l'échelle internationale, les marchés sont restés troublés par les annonces protectionnistes américaines, alimentant la crainte d'une « guerre commerciale » et entraînant des rotations sectorielles rapides. L'environnement général du marché a été dominé par une grande volatilité.

En somme, le premier trimestre 2025 a débuté avec des signes prometteurs de croissance mondiale et une progression plus homogène des marchés, stimulés notamment par l'intelligence artificielle. Cependant, le trimestre a rapidement évolué vers un environnement marqué par des turbulences croissantes dues aux menaces protectionnistes américaines et aux incertitudes géopolitiques. Ces facteurs, combinés à une accélération inattendue de la hausse des taux souverains en Europe, tempérée par les baisses de taux de la BCE, ont entraîné des rotations sectorielles prononcées et une volatilité accrue des marchés financiers.

2ème trimestre 2025 :

Le deuxième trimestre 2025 a été caractérisé par un environnement de marché particulièrement volatil, marqué par une combinaison de facteurs allant des tensions géopolitiques et commerciales à l'évolution divergente des politiques monétaires, sans oublier l'impact croissant de l'intelligence artificielle.

Durant le mois d'avril, les marchés ont été dominés par une intensification des tensions géopolitiques et commerciales. L'annonce américaine, le 2 avril, de droits de douane « réciproques » de 145% sur les importations chinoises, qualifiée de « Liberation Day », a provoqué une chute significative du S&P 500 de plus de 12% depuis son point haut annuel, avant un rebond partiel pour clôturer le mois en baisse de -1,05%. En Europe, le Stoxx 600 a également reculé de -1,56% sur le mois. Sur le marché obligataire, le rendement des Treasuries à dix ans a brièvement dépassé 4,5%. Dans ce contexte, la Banque centrale européenne a opté pour une politique plus accommodante en abaissant son taux de dépôt à 2,25%, cherchant à contrer la détérioration cyclique induite par les perspectives de guerre commerciale et la vigueur de l'euro face à un dollar fragilisé. Cette aversion accrue au risque a favorisé une rotation sectorielle vers les valeurs défensives, certaines d'entre elles étant soutenues par des résultats solides, comme Nestlé et Johnson & Johnson. À l'inverse, le secteur du luxe a souffert, LVMH enregistrant par exemple un recul organique de ses ventes. La robustesse des résultats outre-Atlantique, dans un environnement propice à l'innovation, a justifié le maintien d'une allocation majoritairement américaine dans les portefeuilles, avec un renforcement de la sélectivité pour privilégier les activités peu cycliques, les bilans solides et un « pricing power » élevé.

Le mois de mai a, quant à lui, été marqué par des fluctuations boursières mais a globalement été favorable. Un accord sino-américain inattendu le 12 mai a déclenché une euphorie, entraînant le S&P 500, le Nasdaq et le Dow Jones vers leurs meilleures séances depuis avril. Le STOXX 600 européen a également effacé ses pertes d'avril. Cependant, cette dynamique a été perturbée par un nouveau choc tarifaire le 23 mai, entraînant une rechute des indices. De plus, la divergence monétaire transatlantique s'est accentuée, la BCE prévoyant un nouvel abaissement de son taux de dépôt à 2% tandis que la Fed maintenait les siens en raison des pressions inflationnistes. Le différentiel de rendement Trésor/Bund à 10 ans a atteint 185 points de base, et l'euro s'est renforcé. L'abaissement d'un cran de la note souveraine américaine par Moody's le 17 mai a également impacté les taux obligataires. Le risque politique s'est de nouveau manifesté le 23 mai, avec l'annonce par l'administration Trump de droits de douane de 50% sur les importations de l'UE et de 25% sur les iPhones importés. Cette séquence a de nouveau renforcé l'importance d'une stratégie de portefeuille centrée sur des cash-flows stables, des bilans solides et des avantages compétitifs durables face à la volatilité induite par les tensions douanières et les risques souverains.

Enfin, au mois de juin, le flux d'informations importantes pour les marchés financiers a été particulièrement riche. Aux États-Unis, la menace d'un remplacement anticipé de Jerome Powell a accru la défiance envers le Trésor, le rendement à 30 ans approchant les 5%. Le billet vert a touché un plus-bas de trois ans, l'euro dépassant \$1,16, et le franc suisse a pleinement joué son rôle de valeur refuge. En zone Euro, le Bund à dix ans s'est stabilisé et l'OAT française s'est détendue. Sur le plan des actions, les groupes du CAC 40 ont affiché un taux de distribution record. Les valeurs technologiques ont, une nouvelle fois, capté l'attention mondiale, les « sept magnifiques » affichant une performance remarquable, portés par des bénéfices trimestriels en forte hausse. L'événement clé dans le domaine de l'IA a été le lancement par Tesla, le 22 juin, de la première flotte commerciale de Modèles Y opérant en mode « *Full Self-Driving Unsupervised* » dans un service de robot-taxis, marquant une bascule majeure où l'IA entre dans le monde réel. Sur le plan géopolitique, les tensions au Moyen-Orient, avec des frappes croisées mi-juin, ont ravivé la prime de risque, renforçant l'attrait pour les actifs refuges.

En somme, le deuxième trimestre 2025 a été caractérisé par une volatilité significative induite par la politique douanière, les tensions géopolitiques et le risque souverain. La divergence des politiques monétaires entre les États-Unis et la zone Euro a été un facteur clé, avec une BCE accommodante et une Fed attentiste. Les avancées de l'IA ont continué de stimuler la performance de certaines valeurs technologiques et d'impulser des innovations concrètes.

III Evolution des performances et du risque

L'évolution de la valeur liquidative de la classe I sur la période sous revue s'établit à 3,64%, celle de la classe A à 3,12% et celle de la classe R à 2,41%. Sur la même période, l'indice de référence (55% de l'Eurostoxx 50 Net Return Index, 25% du S&P 500 Net Return Index et 20% de l'€STER+ 8,5 points de base) progresse de 10,73%.

La volatilité du FCP a été inférieure à celle de l'indice de référence sur la période : 14,80% pour la classe I, 14,80% pour la classe A et 14,80% pour la classe R en comparaison de 11,97% pour l'indice.

Le risque global du fonds est évalué selon la méthode du calcul de l'engagement. Au cours de la période, l'engagement, limité à deux fois l'actif net du FCP, a évolué entre 1,32 et 1,47 fois.

Néanmoins, l'exposition brute aux actions a évolué entre 91% et 111% et l'exposition nette entre 91% et 102%. L'exposition directe en actions a évolué entre 89% et 102% de l'actif net. L'exposition brute aux dérivés (« Equity Swaps », dérivés listés de change et sur indices actions, options listées sur indices actions), a varié entre 34% et 48%, combinant des opérations d'exposition et de couverture.

L'exposition sur un OPCVM monétaire a varié entre 0% et 8%.

Au 30 juin 2025, le fonds avait une exposition sous-jacente brute de 25 852 k€, soit 1,42 fois sa valeur nette, via des actions (18 102 k€) et des dérivés listés de change (7 750 k€, couverture) mais il n'avait pas d'option listée de vente d'indices actions (0 k€, couverture)

La performance de Finaltis Titans a été réalisée grâce à la sélection de valeurs présentant des positions stratégiques fortes, une faible sensibilité aux cycles économiques et une visibilité en termes de croissance de résultats et de chiffres d'affaires.

Parmi les valeurs qui ont le plus contribué sur la période, on peut citer : Tesla (+1,69%), Nvidia (+1,40%), TSMC (+1,31%) et Berkshire Hathaway (+1,00%). A l'inverse, LVMH (-2,23%), Pernod Ricard (-0,76%), ASML (-0,57%) et Kering (-0,53%) ont pesé sur les performances.

La stratégie accessoire de gestion du niveau d'exposition au risque des actions par des opérations de couverture via des achats d'options de ventes sur indices a permis d'amortir les mouvements de baisse des marchés.

Sur trois ans, le FCP Finaltis Titans (part I) affiche une performance cumulée de 25,17% soit 7,77% annualisée.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs du FCP.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART E		2 082 169,04
ACCENTURE PLC-CL A	548 413,96	761 568,77
SAP SE	751 591,25	512 862,30
ALPHABET INC-CL A	571 932,34	610 226,87
SCHNEIDER ELECTRIC SE	642 940,88	395 528,23
FRENCH REPUBLIC ZCP 14-11-24		995 837,89
ESSILORLUXOTTICA	521 313,00	464 371,30
BERKSHIRE HATHAWAY INC-CL B	328 378,83	626 858,32
BECTON DICKINSON AND CO	241 467,60	652 912,88
NVIDIA CORP	725 968,72	72 069,95

3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 7 782 217,70

- o Change à terme :
- o Future : 7 782 217,70
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Informations relatives au Règlement SFTR sur la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers

EVALUATION DES PRESTATAIRES DE SERVICES DÉLÉGATAIRES HORS GESTION FINANCIÈRE

La procédure établit les modalités d'évaluation des prestataires de services délégués hors gestion financière. La société de gestion définit un cahier des charges et procède, délégation par délégation, à une consultation des différents prestataires sur la base des principes suivants :

Evaluation a priori

Afin d'être retenu, tout prestataire de services délégués doit :

- répondre aux contraintes de l'environnement réglementaire.
- offrir un avantage stratégique à la société de gestion en termes.
 - (i) d'efficacité de traitement
 - (ii) de couverture globale des marchés,
 - (iii) de source et de sécurité des flux d'information,
 - (iv) de connectivité avec la société de gestion,
 - (v) de fréquence et de contenu des reportings,
 - (vi) de prix.
- bénéficier d'une notation crédit long terme Fitch Ratings, Moody's ou Standard & Poors « BBB+ » ou équivalent.
- contractualiser la relation dans des termes validés par la société de gestion.

Procédure d'ajout

L'entrée en relation fait l'objet du visa préalable de la Direction générale qui valide ainsi l'adéquation entre le(s) service(s) proposé(s) et les critères de choix établis par la société de gestion en ratifiant le contrat de délégation afférent. Une fois le délégué dûment autorisé, la délégation est effectivement mise en place d'un point de vue pratique.

Evaluation a posteriori

Le délégué retenu fait l'objet d'une évaluation annuelle pour vérification de la pérennité des avantages stratégiques ayant motivé sa désignation.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires est disponible sur le site internet www.finaltis.com.

POLITIQUE DU GESTIONNAIRE EN MATIERE DE DROIT DE VOTE

Les droits de vote attachés aux actions en portefeuille ont été exercés lors de 29 assemblées générales.

FRAIS D'INTERMEDIATION

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires est disponible sur le site internet www.finaltis.com.

INFORMATIONS SUR LES CRITÈRES ESG (ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE) ET LA RÉGLEMENTATION SFDR

La prise en compte des critères extra-financiers par le FCP est une démarche naturelle faisant partie de l'analyse fondamentale développée dans son processus d'investissement.

L'intégration des critères extra-financiers se matérialise autour de quatre axes : l'approche dite en "amélioration de note", le suivi des controverses, l'application d'une politique d'exclusion et d'une politique d'engagement.

La note ESG moyenne pondérée du FCP doit être supérieure à la note moyenne de l'univers, après élimination des 20% des notes les plus faibles. Le taux de couverture sera au minimum de 90%. Les détails méthodologiques sont disponibles sur le site www.finaltis.com

L'analyse des controverses ESG des valeurs présentes ou candidates à l'univers Titans se base sur un flux d'information obtenu auprès de fournisseurs de données externe et indépendant. Le comité ESG de Finaltis peut décider de l'exclusion de la valeur après recommandation par les analystes ESG.

Le FCP se conforme à la politique d'exclusion des valeurs controversées, spécifique à la gestion discrétionnaire de Finaltis, détaillée sur le site www.finaltis.com.

Les valeurs présentant le risque ESG le plus élevé peuvent faire l'objet d'un processus d'engagement actionnarial. La politique de vote de Finaltis aux assemblées générales est détaillée sur le site www.finaltis.com.

La note ESG moyenne du portefeuille a été comprise entre 46.39 et 49.12 sur la période, avec une note moyenne de 47.29. Le taux de couverture en note ESG du portefeuille était de 95,60% au 30 juin 2025.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur la plan environnemental.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8 :

« Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport. »

INFORMATIONS RELATIVES AU REGLEMENT SFTR SUR LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le FCP ne prête ni titres, ni matières premières.

Le FCP ne reçoit pas de garanties.

Le FCP a eu recours à des contrats d'échange sur rendement global de type « *equity swap* », soit un échange de collatéral en espèces contre le rendement d'un panier d'actions. L'usage de ces contrats a cessé le 09/12/2024.

Au 30 juin 2025, le FCP n'avait pas de contrat « *equity swap* » en position.

Tous ces contrats ont été conclus de manière bilatérale avec la contrepartie Morgan Stanley Europe SE, société domiciliée en Allemagne. Le collatéral est apporté en euros. Son montant est ajusté quotidiennement. Les contrats ont une échéance supérieure à un an.

Depuis le 26/03/2019, les espèces apportées en collatéral ont été enregistrées auprès de Morgan Stanley Europe SE et ont été prises en compte dans le ratio de contrepartie de cette entité. A partir du 20 mars 2020, afin de rester conforme à la limite de 5% d'exposition par contrepartie, une partie des espèces apportées en collatéral ont été déposées sur un compte nanti chez le dépositaire CACEIS. Ce compte a été clôturé le 17 avril 2025.

Ces contrats d'échanges (« *equity swaps* ») ont généré une perte pour le FCP sur l'exercice de 31 467 €.

Le coût de financement de ces contrats pour le FCP a été de 10 264 € sur l'exercice.

La société de gestion ne perçoit aucune rémunération au titre de ces contrats d'échange.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

POLITIQUE DE REMUNERATIONS

La société de gestion a adopté une politique de rémunération compatible avec les directives AIFM et UCITS V. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés ainsi que les organes responsables de leur attribution.

La rémunération variable du personnel concerné par cette politique est calculée sur la base de deux éléments : la performance individuelle fixée dans une lettre d'objectif et de performance individuelle et les résultats de la société. Lorsqu'il y a une rémunération variable, celle-ci est versée en totalité en cash, dans les trois mois calendaires suivant la fin de l'année, dans la limite de 100k€ bruts et étalée sur plusieurs années au-delà. La décision d'attribution de rémunération variable en faveur du personnel identifié est prise par la Direction générale de la Société et soumise au Conseil de surveillance.

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations brutes (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Finaltis à l'ensemble de son personnel (9 à 10 personnes) s'est élevé à 671 929.16 €.

Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées sur l'exercice : 671 929.16 €
- Montant total des rémunérations variables (différées et non différées) versées sur l'exercice : 0 €

Le montant total des rémunérations brutes (incluant les rémunérations fixes et variables) versées en 2024 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

- Personnel concerné par la politique de rémunération variable de la Société : 671 929.16 €
- Personnel non concerné par cette politique de rémunération variable de la Société : 0 €

Le montant des rémunérations variables brutes versées en 2024 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

- Personnel concerné par la politique de rémunération variable de la Société : 0 €
- Personnel non concerné par cette politique de rémunération variable de la Société : 0 €

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus de l'OPC, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

FINALTIS

63, avenue des Champs Elysées

F - 75008 Paris

☎ 33 (0)1 55 27 27 00

Email : contacts@finaltis.com

4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 juin 2025**

FINALTIS TITANS
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
FINALTIS SAS
63, avenue des Champs Elysées
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement FINALTIS TITANS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29/06/2024 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

FINALTIS TITANS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025 - Page 2

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

FINALTIS TITANS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025 - Page 3

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

FINALTIS TITANS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025 - Page 4

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2025.11.14 18:03:48 +0100

5. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	18 101 616,69
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	18 101 616,69
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	
OPCVM	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	117 495,97
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	18 219 112,66
Créances et comptes d'ajustement actifs	240 175,18
Comptes financiers	148 564,33
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	388 739,51
Total de l'actif I+II	18 607 852,17

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Capitaux propres :	
Capital	17 587 254,79
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	598 011,55
Capitaux propres I	18 185 266,34
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	18 185 266,34
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	117 495,97
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	117 495,97
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	304 266,28
Concours bancaires	823,58
Sous-total autres passifs IV	305 089,86
Total Passifs : I+II+III+IV	18 607 852,17

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	246 340,68
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	8 666,65
Sous-total produits sur opérations financières	255 007,33
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-26 456,17
Sous-total charges sur opérations financières	-26 456,17
Total revenus financiers nets (A)	228 551,16
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-304 980,46
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-304 980,46
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-76 429,30
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	15 751,82
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-60 677,48
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	1 397 447,29
Frais de transactions externes et frais de cession	-22 827,97
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	1 374 619,32
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-251 593,58
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	1 123 025,74

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-193 370,24
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-31 508,66
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-224 878,90
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-239 457,81
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-464 336,71
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	598 011,55

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Finaltis Titans a pour objectif de réaliser, sur la base de critères discrétionnaires, une performance supérieure à celle des marchés financiers actions en particulier lors des périodes de tension où le recours à une couverture optionnelle structurelle permet d'amortir les mouvements de baisse, selon les prévisions de l'équipe de gestion, en contrepartie du paiement d'une prime.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025
Actif net Global en EUR	33 648 299,38	25 625 967,54	26 146 398,66	26 048 841,39	18 185 266,34
Part FINALTIS TITANS A en EUR					
Actif net	1 666 884,87	1 356 654,82	827 530,37	772 872,71	735 500,82
Nombre de titres	1 243,993	1 209,113	639,104	576,104	531,634
Valeur liquidative unitaire	1 339,94	1 122,02	1 294,82	1 341,55	1 383,47
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	62,19	-4,97	40,90	10,63	85,54
Capitalisation unitaire sur revenu	-8,66	-4,12	-0,99	1,97	-8,30
Part FINALTIS TITANS I en EUR					
Actif net	30 465 964,63	22 957 546,29	23 463 885,69	22 508 241,84	14 216 010,46
Nombre de titres	22 124,074	19 810,215	17 457,500	16 083,080	9 800,732
Valeur liquidative unitaire	1 377,05	1 158,87	1 344,05	1 399,49	1 450,50
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	63,85	-5,38	42,43	11,06	89,47
Capitalisation unitaire sur revenu	-2,61	2,52	5,22	8,80	-1,42
Part FINALTIS TITANS R en EUR					
Actif net	1 515 449,88	1 311 766,43	1 854 982,60	2 767 726,84	3 233 755,06
Nombre de titres	12 422,033	12 931,030	15 956,836	23 139,780	26 402,001
Valeur liquidative unitaire	121,99	101,44	116,25	119,60	122,48
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	5,67	-0,41	3,67	0,95	7,60
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,57	-1,20	-0,85	-0,63	-1,60

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment: les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais de négociation (courtage, impôts de bourse, ...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue, notamment, par le Dépositaire. La Société de gestion ne percevra pas de commission de mouvement.

Les frais de fonctionnement et autres services incluent :

- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds
- Les frais d'information clients de distributeurs
- Les frais de données
- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité
- Les frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs.

Aux frais de gestion financière et aux frais de fonctionnement et autres services peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance facturées au FCP. Les commissions de surperformance rémunèrent la Société de gestion dès lors que le FCP a répondu ou dépassé ses objectifs de performance ;
- des commissions de mouvement facturées au FCP.

	Assiette	Taux Barème
Frais de gestion financière	Actif net	Parts A : 1,50% TTC, taux maximum Parts I : 1% TTC, taux maximum Parts R : 2,20% taux maximum
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Sur la base des frais réels, dans la limite de 0,5% maximum
Commission de surperformance	Actif net	Parts A, Parts I et Parts R : 15% TTC de la performance positive au-delà de l'indice de référence (55% de l'Eurostoxx 50 net return index (code Bloomberg : SX5T), de 25% du S&P 500 net return index (code Bloomberg : SPTR500N), et de 20% de (€STER + 8.5 points de base).
Prestataire percevant des commissions de mouvement		Néant

Modalités calcul de la commission de surperformance

La commission de surperformance est égale à 15%.TTC de la performance positive au-delà de l'indice de référence (55% de l'Eurostoxx 50 net return index (code Bloomberg : SX5T), de 25% du S&P 500 net return index (code Bloomberg : SPTR500N), et de 20% de (€STER + 8.5 points de base).

La commission de surperformance se calcule sur une période de référence de 12 mois, correspondant à l'exercice social du FCP. Par exception, la première période de référence débutera à la constitution du FCP et prendra fin le dernier jour d'ouverture du mois de Juin 2016.

La performance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du FCP à l'évolution au-delà de l'indice de référence de l'actif d'un fonds de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le FCP Finaltis Titans.

Si, sur la période de référence, la performance du FCP (calculée coupon brut réinvesti) est positive et supérieure à la performance du fonds de référence, la part variable des frais de gestion internes représentera 15% de la différence entre la performance du FCP et la performance du fonds de référence si cette dernière est positive. En revanche, la part variable des frais de gestion internes représentera 15% de la performance du FCP si la performance du fonds de référence est négative.

Si, sur la période de référence, la performance du FCP est inférieure à la performance du fonds de référence, la part variable des frais de gestion internes sera nulle. Sur la période de référence suivante, la surperformance ne fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables, qu'une fois rattrapée la sous-performance accumulée au titre de la période de référence précédente (*high water mark*).

Si, sur la période de référence, la performance du FCP est négative, la part variable des frais de gestion sera nulle. Sur la période de référence suivante, la performance ne fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables qu'une fois rattrapée la performance négative de la période de référence précédente (*high water mark*).

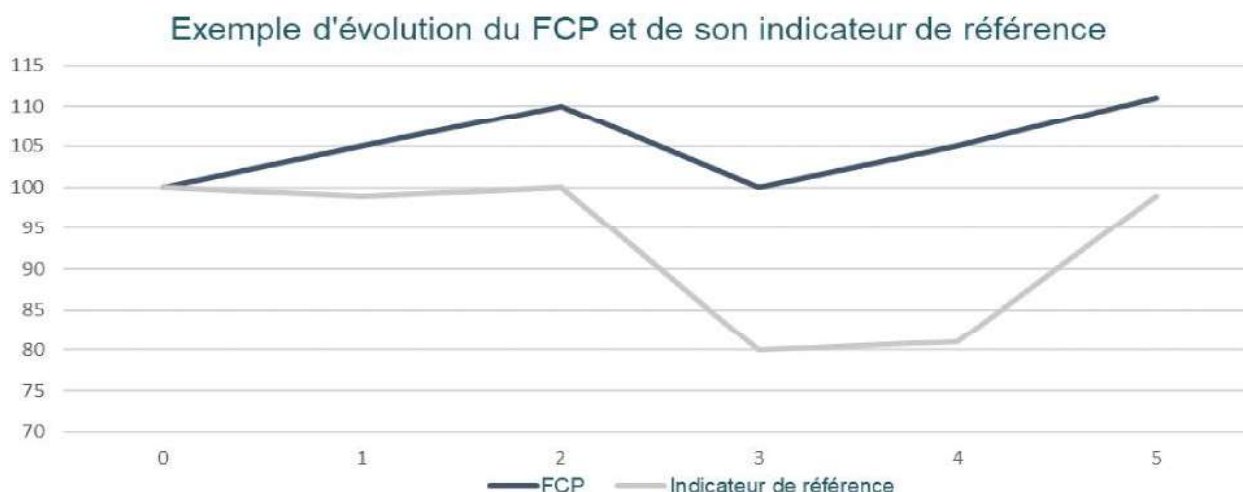
Si, en cours de période de référence, la performance du FCP, depuis le début de la période de référence est positive et supérieure à la performance du fonds de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport au fonds de référence entre deux valeurs liquidatives et d'une performance négative, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette part variable ne sera définitivement acquise à l'issue de la période de référence que si, sur la période de référence écoulée, la performance du FCP est positive et supérieure à la performance du fonds de référence. Les rachats survenus en cours d'exercice donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables.

Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP.

Exemple de calcul de la commission de surperformance



Année 1 : Le fonds présente une performance positive, et une surperformance par rapport à son indice : il y a donc versement d'une commission de surperformance, qui représentera 15% de la performance du fonds, car la performance du fonds fictif de référence est négative.

Année 2 : Le fonds présente une performance positive, et une surperformance par rapport à son indice : il y a donc versement d'une commission de surperformance, qui représentera 15% de la différence entre la performance du FCP et la performance du fonds de référence, car cette dernière est positive.

Année 3 : Pas de commission de surperformance car la performance du FCP sur l'exercice est négative, bien qu'il y ait une large surperformance.

Année 4 : Pas de commission de surperformance car le FCP reste inférieur à son *High Water Mark*, bien que la performance du FCP soit positive sur l'exercice et qu'il y ait une surperformance par rapport au fonds de référence.

Année 5 : Pas de commission de surperformance car il y a une sous-performance du FCP par rapport au fonds de référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part FINALTIS TITANS A	Capitalisation	Capitalisation
Part FINALTIS TITANS R	Capitalisation	Capitalisation
Part FINALTIS TITANS I	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/06/2025
Capitaux propres début d'exercice	26 048 841,39
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	3 561 390,14
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-12 498 276,31
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-76 429,30
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 374 619,32
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-224 878,90
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	18 185 266,34

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part FINALTIS TITANS A		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-44,470	-60 872,36
Solde net des souscriptions/rachats	-44,470	-60 872,36
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	531,634	
Part FINALTIS TITANS I		
Parts souscrites durant l'exercice	1 485,000	2 158 690,93
Parts rachetées durant l'exercice	-7 767,348	-11 424 760,90
Solde net des souscriptions/rachats	-6 282,348	-9 266 069,97
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	9 800,732	
Part FINALTIS TITANS R		
Parts souscrites durant l'exercice	11 465,517	1 402 699,21
Parts rachetées durant l'exercice	-8 203,296	-1 012 643,05
Solde net des souscriptions/rachats	3 262,221	390 056,16
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	26 402,001	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part FINALTIS TITANS A Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part FINALTIS TITANS I Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part FINALTIS TITANS R Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FINALTIS TITANS A FR0012649689	Capitalisation	Capitalisation	EUR	735 500,82	531,634	1 383,47
FINALTIS TITANS I FR0012649697	Capitalisation	Capitalisation	EUR	14 216 010,46	9 800,732	1 450,50
FINALTIS TITANS R FR0013254067	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 233 755,06	26 402,001	122,48

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ETATS-UNIS +/-	FRANCE +/-	PAYS-BAS +/-	TAIWAN +/-	ITALIE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	18 101,62	9 991,16	3 989,31	965,31	796,09	611,67
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	18 101,62					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	148,56				148,56
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-0,82				-0,82
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					147,74

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	148,56						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-0,82						
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	147,74						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 HKD +/-	Devise 3 CHF +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	11 225,92	523,32	398,87		
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	204,57				
Comptes financiers	130,39				
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers			-0,01		
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps	7 782,22				
Autres opérations					
Total	19 343,10	523,32	398,86		

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/06/2025
Créances		
	Souscriptions à recevoir	32 045,20
	Dépôts de garantie en espèces	196 725,21
	Coupons et dividendes en espèces	11 404,77
Total des créances		240 175,18
Dettes		
	Achats à règlement différé	94 229,94
	Rachats à payer	176 962,33
	Frais de gestion fixe	33 074,01
Total des dettes		304 266,28
Total des créances et des dettes		-64 091,10

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/06/2025
Part FINALTIS TITANS A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	13 197,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,70
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part FINALTIS TITANS I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	220 480,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part FINALTIS TITANS R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	71 303,06
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,41
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Engagements de financement reçus mais non encore tirés Engagements de financement donnés mais non encore tirés Autres engagements hors bilan	
Total	

Garanties reçues par l'OPC :

Néant

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2025
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2025
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	-60 677,48
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	-60 677,48
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-60 677,48

Part FINALTIS TITANS A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	-4 414,32
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-4 414,32
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-4 414,32
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-4 414,32
Total	-4 414,32
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part FINALTIS TITANS I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	-14 005,29
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-14 005,29
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-14 005,29
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-14 005,29
Total	-14 005,29
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part FINALTIS TITANS R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	-42 257,87
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-42 257,87
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-42 257,87
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-42 257,87
Total	-42 257,87
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 123 025,74
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1 123 025,74
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 123 025,74

Part FINALTIS TITANS A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	45 480,31
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	45 480,31
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	45 480,31
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	45 480,31
Total	45 480,31
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part FINALTIS TITANS I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	876 887,91
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	876 887,91
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	876 887,91
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	876 887,91
Total	876 887,91
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part FINALTIS TITANS R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	200 657,52
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	200 657,52
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	200 657,52
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	200 657,52
Total	200 657,52
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			18 101 616,69	99,54
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			18 101 616,69	99,54
Assurance			1 094 187,96	6,02
BERKSHIRE HATHAWAY INC-CL B	USD	2 655	1 094 187,96	6,02
Boissons			355 320,00	1,95
PERNOD RICARD SA	EUR	4 200	355 320,00	1,95
Composants automobiles			611 667,00	3,36
FERRARI NV	EUR	1 470	611 667,00	3,36
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			343 392,72	1,89
VISA INC-CLASS A SHARES	USD	1 140	343 392,72	1,89
Equipements électriques			564 500,00	3,10
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	2 500	564 500,00	3,10
Equipements et fournitures médicaux			917 626,00	5,05
ESSILORLUXOTTICA	EUR	3 940	917 626,00	5,05
Grands magasins et autres			251 540,96	1,38
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	21 200	251 540,96	1,38
Industrie aérospatiale et défense			177 260,00	0,97
AIRBUS SE	EUR	1 000	177 260,00	0,97
Logiciels			2 395 796,76	13,17
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	8 480	260 590,40	1,43
MICROSOFT CORP	USD	2 145	905 187,45	4,98
SALESFORCE INC	USD	1 630	377 097,40	2,07
SAP SE	EUR	1 500	387 225,00	2,13
TESLA INC	USD	1 728	465 696,51	2,56
Médias et services interactifs			1 236 127,90	6,80
ALPHABET INC-CL A	USD	6 450	964 353,53	5,31
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	5 000	271 774,37	1,49
Métaux et minerais			385 533,21	2,12
NEWMONT CORP	USD	7 800	385 533,21	2,12
Ordinateurs et périphériques			913 839,40	5,03
APPLE INC	USD	5 250	913 839,40	5,03
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			550 382,62	3,03
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	1 600	550 382,62	3,03
Pétrole et gaz			218 142,70	1,20
TOTALENERGIES SE	EUR	4 187	218 142,70	1,20
Produits alimentaires			398 863,85	2,19
NESTLE SA-REG	CHF	4 730	398 863,85	2,19

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Produits de soins personnels			875 071,00	4,81
L'OREAL	EUR	2 410	875 071,00	4,81
Produits domestiques			838 028,34	4,61
PROCTER AND GAMBLE CO/THE	USD	6 200	838 028,34	4,61
Produits pharmaceutiques			1 162 094,17	6,39
ELI LILLY & CO	USD	555	367 047,72	2,02
JOHNSON & JOHNSON	USD	6 135	795 046,45	4,37
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			2 411 147,44	13,27
ASML HOLDING NV	EUR	1 163	788 048,80	4,33
NVIDIA CORP	USD	6 170	827 011,37	4,56
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	USD	4 143	796 087,27	4,38
Services aux entreprises			438 686,43	2,41
ACCENTURE PLC-CL A	USD	1 730	438 686,43	2,41
Services liés aux technologies de l'information			181 591,24	1,00
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	2 880	181 591,24	1,00
Textiles, habillement et produits de luxe			798 057,00	4,39
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	1 795	798 057,00	4,39
Vente par correspondance			982 759,99	5,40
AMAZON.COM INC	USD	5 280	982 759,99	5,40
Total			18 101 616,69	99,54

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EC EURUSD 0925	62	117 495,97		7 782 217,70
Sous-total 1.		117 495,97		7 782 217,70
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		117 495,97		7 782 217,70

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	18 101 616,69
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	117 495,97
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	388 739,51
Autres passifs (-)	-422 585,83
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	18 185 266,34

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part FINALTIS TITANS A	EUR	531,634	1 383,47
Part FINALTIS TITANS I	EUR	9 800,732	1 450,50
Part FINALTIS TITANS R	EUR	26 402,001	122,48

FINALTIS TITANS

COMPTES ANNUELS

28/06/2024

BILAN ACTIF AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	26 373 669,36	23 598 213,39
Actions et valeurs assimilées	23 238 940,66	17 451 608,66
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	23 238 940,66	17 451 608,66
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	986 271,78	3 708 068,96
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	986 271,78	3 708 068,96
Titres de créances négociables	986 271,78	3 708 068,96
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	2 075 356,48	2 364 749,22
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 075 356,48	2 364 749,22
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	73 100,44	73 786,55
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	73 100,44	73 786,55
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	215 905,62	655 739,35
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	215 905,62	655 739,35
COMPTES FINANCIERS	409 619,95	3 542 274,17
Liquidités	409 619,95	3 542 274,17
TOTAL DE L'ACTIF	26 999 194,93	27 796 226,91

BILAN PASSIF AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	25 714 767,92	25 243 915,22
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	206 047,98	825 549,37
Résultat de l'exercice (a,b)	128 025,49	76 934,07
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	26 048 841,39	26 146 398,66
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	73 100,44	69 661,52
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	73 100,44	69 661,52
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	73 100,44	69 661,52
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	24 820,96	1 569 327,09
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	24 820,96	1 569 327,09
COMPTES FINANCIERS	852 432,14	10 839,64
Concours bancaires courants	852 432,14	10 839,64
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	26 999 194,93	27 796 226,91

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EC EURUSD 0924	8 781 853,82	0,00
EC EURUSD 0923	0,00	7 906 762,76
Options		
S&P 500 INDEX 07/2023 PUT 2000	0,00	23 253,43
S&P 500 INDEX 08/2023 PUT 2000	0,00	28 556,84
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Contracts for Difference		
MS NETFLIX IN 1230	198 438,53	127 192,55
MS WALT DISNE 1230	224 289,93	472 220,74
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	37 946,65	41 681,87
Produits sur actions et valeurs assimilées	321 274,49	306 711,99
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	104 157,48	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	463 378,62	348 393,86
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	11 417,17	8 765,71
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	11 417,17	8 765,71
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	451 961,45	339 628,15
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	317 415,97	265 825,23
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	134 545,48	73 802,92
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-6 519,99	3 131,15
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	128 025,49	76 934,07

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013254067 - Part FINALTIS TITANS R : Taux de frais maximum de 2,20% TTC

FR0012649697 - Part FINALTIS TITANS I : Taux de frais maximum de 1,00% TTC

Modalités calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est égale à 15% TTC de la performance positive au-delà de l'indice de référence (55% de l'Eurostoxx 50 net return index (code Bloomberg : SX5T), de 25 à du S&P 500 net return index (code Bloomberg : SPTR500N), et de 20 % de (€STER + 8.5 points de base)

La commission de surperformance se calcule sur une période de référence de 12 mois, correspondant à l'exercice social du FCP. Par exception, la première période de référence débutera à la constitution du FCP et prendra fin le dernier jour d'ouverture du mois de Juin 2016.

La performance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du FCP à l'évolution au-delà de l'indice de référence de l'actif d'un fonds de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le FCP Finaltis Titans.

Si, sur la période de référence, la performance du FCP (calculée coupon brut réinvesti) est positive et supérieure à la performance du fonds de référence, la part variable des frais de gestion internes représentera 15% de la différence entre la performance du FCP et la performance du fonds de référence si cette dernière est positive. En revanche, la part variable des frais de gestion internes représentera 15% de la performance du FCP si la performance du fonds de référence est négative.

Si, sur la période de référence, la performance du FCP est inférieure à la performance du fonds de référence, la part variable des frais de gestion internes sera nulle. Sur la période de référence suivante, la surperformance ne fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables, qu'une fois rattrapée la sous-performance accumulée au titre de la période de référence précédente (*high water mark*).

Si, sur la période de référence, la performance du FCP est négative, la part variable des frais de gestion sera nulle. Sur la période de référence suivante, la performance ne fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables qu'une fois rattrapée la performance négative de la période de référence précédente (*high water mark*).

Si, en cours de période de référence, la performance du FCP, depuis le début de la période de référence est positive et supérieure à la performance du fonds de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport au fonds de référence entre deux valeurs liquidatives et d'une performance négative, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette part variable ne sera définitivement acquise à l'issue de la période de référence que si, sur la période de référence écoulée, la performance du FCP est positive et supérieure à la performance du fonds de référence. Les rachats survenus en cours d'exercice donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables.

Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts FINALTIS TITANS A	Capitalisation	Capitalisation
Parts FINALTIS TITANS I	Capitalisation	Capitalisation
Parts FINALTIS TITANS R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	26 146 398,66	25 625 967,54
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	3 333 605,47	4 733 519,54
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 437 072,09	-7 823 637,18
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	746 960,28	2 069 021,36
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-415 218,62	-1 358 210,78
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	437 207,44	2 029 994,47
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-565 357,47	-2 147 204,46
Frais de transactions	-36 051,71	-74 418,92
Différences de change	229 869,99	-445 248,65
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	608 007,51	3 248 044,37
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-390 247,30	-998 254,81
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	998 254,81	4 246 299,18
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-134 053,55	214 768,45
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-73 100,44	60 953,11
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-60 953,11	153 815,34
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	134 545,48	73 802,92
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	26 048 841,39	26 146 398,66

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
Bons du Trésor	986 271,78	3,79
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	986 271,78	3,79
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Change	8 781 853,82	33,71
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	8 781 853,82	33,71
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	422 728,46	1,62
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	422 728,46	1,62

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	986 271,78	3,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	409 619,95	1,57
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	852 432,14	3,27
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	986 271,78	3,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	409 619,95	1,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	852 432,14	3,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	14 023 614,13	53,84	1 144 275,77	4,39	359 936,92	1,38	401 209,62	1,54
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	211 017,89	0,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	13 032,18	0,05	89 251,24	0,34	92 815,45	0,36	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	253 285,99	0,97	7,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	8 781 853,82	33,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	422 728,46	1,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	196 219,55
	Coupons et dividendes en espèces	19 686,07
TOTAL DES CRÉANCES		215 905,62
DETTES		
	Frais de gestion fixe	24 820,96
TOTAL DES DETTES		24 820,96
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		191 084,66

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part FINALTIS TITANS A		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-63,000	-83 743,21
Solde net des souscriptions/rachats	-63,000	-83 743,21
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	576,104	
Part FINALTIS TITANS I		
Parts souscrites durant l'exercice	1 680,052	2 264 645,01
Parts rachetées durant l'exercice	-3 054,472	-4 126 306,71
Solde net des souscriptions/rachats	-1 374,420	-1 861 661,70
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	16 083,080	
Part FINALTIS TITANS R		
Parts souscrites durant l'exercice	9 127,328	1 068 960,46
Parts rachetées durant l'exercice	-1 944,384	-227 022,17
Solde net des souscriptions/rachats	7 182,944	841 938,29
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	23 139,780	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part FINALTIS TITANS A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part FINALTIS TITANS I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part FINALTIS TITANS R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/06/2024
Parts FINALTIS TITANS A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	13 008,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,61
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts FINALTIS TITANS I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	253 086,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,11
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts FINALTIS TITANS R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	51 320,93
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,31
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Collatéral requis par Morgan Stanley 322 368 euros

Un compte de collatéral ouvert chez le dépositaire Caceis Bank est nanti au profit de la contrepartie d'instruments financiers à terme Morgan Stanley. Les liquidités en dépôt sur ce compte au 28 juin 2024 s'élèvent à 100 000 euros.

Le solde du collatéral n'est pas conservé sur un compte dédié à cet effet par la contrepartie Morgan Stanley. En conséquence, le fonds ne comptabilise pas distinctement ce collatéral qui est inclut dans les liquidités conservées par Morgan Stanley et Caceis Bank.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/06/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/06/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	128 025,49	76 934,07
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	128 025,49	76 934,07

	28/06/2024	30/06/2023
Parts FINALTIS TITANS A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 136,55	-638,56
Total	1 136,55	-638,56

	28/06/2024	30/06/2023
Parts FINALTIS TITANS I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	141 611,83	91 170,47
Total	141 611,83	91 170,47

	28/06/2024	30/06/2023
Parts FINALTIS TITANS R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-14 722,89	-13 597,84
Total	-14 722,89	-13 597,84

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	206 047,98	825 549,37
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	206 047,98	825 549,37

	28/06/2024	30/06/2023
Parts FINALTIS TITANS A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	6 126,91	26 144,12
Total	6 126,91	26 144,12

	28/06/2024	30/06/2023
Parts FINALTIS TITANS I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	177 883,98	740 738,82
Total	177 883,98	740 738,82

	28/06/2024	30/06/2023
Parts FINALTIS TITANS R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	22 037,09	58 666,43
Total	22 037,09	58 666,43

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Actif net Global en EUR	27 975 600,49	33 648 299,38	25 625 967,54	26 146 398,66	26 048 841,39
Parts FINALTIS TITANS A en EUR					
Actif net	1 640 993,25	1 666 884,87	1 356 654,82	827 530,37	772 872,71
Nombre de titres	1 429,944	1 243,993	1 209,113	639,104	576,104
Valeur liquidative unitaire	1 147,59	1 339,94	1 122,02	1 294,82	1 341,55
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	72,80	62,19	-4,97	40,90	10,63
Capitalisation unitaire sur résultat	-5,89	-8,66	-4,12	-0,99	1,97
Parts FINALTIS TITANS I en EUR					
Actif net	25 241 240,57	30 465 964,63	22 957 546,29	23 463 885,69	22 508 241,84
Nombre de titres	21 509,598	22 124,074	19 810,215	17 457,500	16 083,080
Valeur liquidative unitaire	1 173,48	1 377,05	1 158,87	1 344,05	1 399,49
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	74,35	63,85	-5,38	42,43	11,06
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,56	-2,61	2,52	5,22	8,80
Parts FINALTIS TITANS R en EUR					
Actif net	1 093 366,67	1 515 449,88	1 311 766,43	1 854 982,60	2 767 726,84
Nombre de titres	10 391,456	12 422,033	12 931,030	15 956,836	23 139,780
Valeur liquidative unitaire	105,21	121,99	101,44	116,25	119,60
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	6,72	5,67	-0,41	3,67	0,95
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,50	-1,57	-1,20	-0,85	-0,63

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	2 195	231 353,00	0,89
TOTAL ALLEMAGNE			231 353,00	0,89
ETATS-UNIS				
ALPHABET- A	USD	5 940	1 009 960,80	3,88
AMAZON.COM INC	USD	5 910	1 066 094,93	4,09
APPLE INC	USD	5 030	988 909,36	3,80
BANK OF AMERICA CORP	USD	11 301	419 528,40	1,61
BECTON DICKINSON	USD	1 900	414 495,47	1,59
BERKSHIRE HATHAWAY CL.B	USD	3 325	1 262 587,51	4,85
BROWN-FORMAN CORP	USD	4 000	161 262,02	0,62
CHEVRONTXACO CORP	USD	2 890	421 967,52	1,62
ESTEE LAUDER COMPANIES-CL A	USD	2 810	279 085,22	1,07
JOHNSON & JOHNSON	USD	6 715	916 143,38	3,52
MASTERCARD INC	USD	1 270	522 984,41	2,00
MICROSOFT CORP	USD	2 470	1 030 492,39	3,95
NEWMONT CORP	USD	13 880	542 476,99	2,08
NEXTERA ENERGY GROUP	USD	3 940	260 423,22	1,00
NIKE INC CLASS B COM NPV	USD	3 760	264 530,20	1,02
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	4 080	221 004,76	0,85
PEPSICO INC	USD	1 500	230 929,71	0,89
PROCTER AND GAMBLE CO/THE	USD	5 380	828 217,68	3,18
SALESFORCE INC	USD	1 000	239 988,80	0,92
TESLA INC	USD	2 718	502 042,23	1,93
VISA INC CLASS A	USD	2 860	700 704,00	2,68
TOTAL ETATS-UNIS			12 283 829,00	47,15
FRANCE				
AIR LIQUIDE SA	EUR	2 858	460 938,24	1,77
BNP PARIBAS	EUR	6 399	380 932,47	1,45
DASSAULT SYST.	EUR	13 480	475 844,00	1,83
ESSILORLUXOTTICA	EUR	3 520	708 224,00	2,72
HERMES INTERNATIONAL	EUR	180	385 200,00	1,47
KERING	EUR	920	311 420,00	1,20
L'OREAL	EUR	1 740	713 487,00	2,74
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	1 365	974 064,00	3,74
PERNOD RICARD	EUR	4 200	532 140,00	2,04
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	1 350	302 805,00	1,17
TOTALENERGIES SE	EUR	8 187	510 295,71	1,96
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	1 965	144 466,80	0,55
TOTAL FRANCE			5 899 817,22	22,64
ILES CAIMANS				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	21 200	178 647,41	0,69
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	5 000	222 562,21	0,85
TOTAL ILES CAIMANS			401 209,62	1,54
IRLANDE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACCENTURE PLC - CL A	USD	2 241	634 688,52	2,44
MEDTRONIC PLC	USD	4 000	293 885,93	1,13
TOTAL IRLANDE			928 574,45	3,57
PAYS-BAS				
AIRBUS SE	EUR	2 800	359 128,00	1,37
ASML HOLDING NV	EUR	585	564 057,00	2,17
HEINEKEN	EUR	2 830	255 549,00	0,99
TOTAL PAYS-BAS			1 178 734,00	4,53
ROYAUME-UNI				
DIAGEO PLC	GBP	12 250	359 936,92	1,39
TOTAL ROYAUME-UNI			359 936,92	1,39
SUISSE				
NESTLE SA-REG	CHF	8 530	812 583,45	3,12
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	1 280	331 692,32	1,27
TOTAL SUISSE			1 144 275,77	4,39
TAIWAN				
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	USD	5 000	811 210,68	3,11
TOTAL TAIWAN			811 210,68	3,11
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			23 238 940,66	89,21
TOTAL Actions et valeurs assimilées			23 238 940,66	89,21
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
FRENCH REPUBLIC ZCP 14-11-24	EUR	1 000 000	986 271,78	3,79
TOTAL FRANCE			986 271,78	3,79
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			986 271,78	3,79
TOTAL Titres de créances			986 271,78	3,79
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI E	EUR	200	2 075 356,48	7,97
TOTAL FRANCE			2 075 356,48	7,97
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			2 075 356,48	7,97
TOTAL Organismes de placement collectif			2 075 356,48	7,97

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EC EURUSD 0924	USD	70	-73 100,44	-0,28
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-73 100,44	-0,28
TOTAL Engagements à terme fermes			-73 100,44	-0,28
Autres instruments financiers à terme				
CFD				
MS NETFLIX IN 1230	USD	315	0,00	0,00
MS WALT DISNE 1230	USD	2 420	0,00	0,00
TOTAL CFD			0,00	0,00
TOTAL Autres instruments financiers à terme			0,00	0,00
TOTAL Instruments financier à terme			-73 100,44	-0,28
Appel de marge				
Appel Marge CACEIS	USD	78 312,5	73 100,44	0,28
TOTAL Appel de marge			73 100,44	0,28
Créances			215 905,62	0,83
Dettes			-24 820,96	-0,10
Comptes financiers			-442 812,19	-1,70
Actif net			26 048 841,39	100,00

Parts FINALTIS TITANS R	EUR	23 139,780	119,60
Parts FINALTIS TITANS A	EUR	576,104	1 341,55
Parts FINALTIS TITANS I	EUR	16 083,080	1 399,49

6. ANNEXE(S)

Document d'Informations Clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Finaltis Titans
Part A : FR0012649689
OPCVM géré par FINALTIS

Initiateur : Finaltis

Site : www.finaltis.com

Contact : +33 1 55 27 27 00

Autorité compétente : Finaltis est une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers. Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Date de publication : 30 juin 2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds commun de placement (FCP) de droit français.

Echéance : 99 ans.

Objectif :

Finaltis Titans a pour objectif de réaliser, sur la base de critères discrétionnaires, une performance supérieure à celle des marchés financiers actions, en particulier lors des périodes de tension où le recours à une couverture optionnelle structurelle permet d'amortir les mouvements de baisse, selon les prévisions de l'équipe de gestion, en contrepartie du paiement d'une prime.

L'indicateur de référence auquel peut être comparée la performance de l'OPCVM est un indice composite de marchés, défini à hauteur de 55% de l'Eurostoxx 50 Net Return Index, de 25% du S&P 500 Net Return Index, et de 20% de (€STER + 8.5 points de base). La comparaison avec l'indicateur de référence ne peut néanmoins qu'être indicative.

La stratégie d'investissement de Finaltis Titans a pour objectif de tirer profit d'une anomalie de marché dite « anomalie de qualité ». Dans cette perspective, la Société de gestion s'attachera à sélectionner des valeurs qui devront répondre aux critères définis par l'équipe de gestion telles qu'une faible sensibilité aux cycles économiques, des positions stratégiques fortes et une visibilité en termes de croissance de résultats et de chiffre d'affaires. La stratégie vise également à la réduction des risques réputationnels liés au comportement en matière environnementale, sociale et de gouvernance pouvant avoir une incidence négative forte sur la valorisation des actifs intangibles de l'entreprise et en particulier sur la valeur de sa marque. La stratégie d'investissement comprendra deux volets : un volet principal constitué par la sélection de valeurs et un volet accessoire qui permet la gestion du niveau d'exposition au risque actions. Ces deux volets sont mis en œuvre de façon concomitante. La sélection des valeurs est effectuée en trois étapes combinant des approches quantitative, qualitative, financière et extra-financière, et de valorisation dont résulte un univers d'investissement composé de 80 à 100 valeurs issues d'un nombre limité de secteurs (l'agroalimentaire, les services aux entreprises, les équipements médicaux, etc...) et de thématiques (l'occidentalisation des modes de vie dans les pays émergents, le vieillissement de la population, etc...). La Société de gestion s'attachera à limiter le risque de concentration par le biais de l'étude et de l'analyse des corrélations.

L'intégration des critères extra-financiers se matérialise autour de quatre axes qui sont détaillés dans le prospectus.

Principaux actifs traités : L'allocation en actions peut être réalisée indifféremment via des titres vifs, ou via des contrats dérivés listés ou de gré à gré (swaps) répliquant la performance d'actions européennes ou américaines, avec un portefeuille cible exposé à une fourchette de 40 à 70 valeurs.

Le niveau d'exposition au risque actions est en permanence géré par des opérations de couverture par le biais d'achat d'options de ventes (puts) sur indices et de vente ou d'achat de futures sur indices.

Finaltis Titans peut par ailleurs être investi pour les seuls besoins de la gestion de ses liquidités, en Bons du Trésor (dans la limite de 50%), en OPC (dans la limite de 10%) et en dépôts et liquidités conformément à la réglementation.

Affectation des revenus : capitalisation

Souscriptions/rachats : Liquidité quotidienne, centralisation des ordres de souscription et de rachat en J avant 12H00 pour exécution sur la base des cours de clôture en J. Règlement/livraison en J+2 ouvré. La valeur liquidative est calculée quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

Investisseurs de détail visés : Ce FCP s'adresse à des investisseurs visant une performance sur un horizon de 5 ans minimum et ayant la connaissance et l'expérience nécessaires pour comprendre les risques liés au produit. Ils ne doivent investir que s'ils sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes.

Banque dépositaire : Caceis Bank

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques qui peuvent être obtenus sur simple demande, sans frais, auprès de Finaltis et consultés à tout moment sur le site internet www.finaltis.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible				A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé		
1	2	3	4	5	6	7



L'indicateur de risque suppose que vous gardez le Produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) renseigne sur le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Ce tableau montre l'argent que vous pourriez récupérer (net de frais) sur différentes périodes, selon différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR dans le compartiment. Vous pouvez le comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement :		3 ans 10 000 Euro	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénarios			
Minimum	<i>Ce produit n'inclut aucune garantie, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.</i>		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 320 EUR	5 020 EUR
	Rendement annuel moyen	-46,77%	-20,52%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 100 EUR	8 920 EUR
	Rendement annuel moyen	-19,01%	-3,72%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 490 EUR	10 990 EUR
	Rendement annuel moyen	4,86%	3,19%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 850 EUR	13 800 EUR
	Rendement annuel moyen	28,46%	11,33%

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2017 et mars 2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre août 2020 et août 2023.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2018 et décembre 2021.

QUE SE PASSE-T-IL SI FINALTIS SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Pour votre protection, les actifs de la société sont détenus auprès d'une société distincte, un dépositaire, Caceis Bank. Par conséquent, la capacité de distribution du fonds ne sera pas affectée en cas d'insolvabilité de Finaltis SAS. Si le fonds est dissous ou liquidé, les actifs seront liquidés et vous recevrez une partie adéquate de tout produit, mais vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	179 EUR	600 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,8%	1,8%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,0% avant déduction des coûts et de 3,2% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Finaltis ne facture pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts de sortie	Finaltis ne facture pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,65% Cette estimation basée sur les coûts réels au cours de l'année dernière	165 EUR
Coûts de transaction	0,13% Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	13 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,00%. Calculé comme 15% de la performance positive au-delà de l'indice de référence composé de 55% de l'Eurostoxx 50 net return index (code Bloomberg : SX5T), de 25% du S&P 500 net return index (code Bloomberg : SPTR500N) et de 20% de (€STER + 8.5 points de base). L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement recommandée est de 3 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée peut ne pas être dans l'intérêt de l'investisseur. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Les réclamations concernant le produit, le comportement de l'initiateur (Finaltis), d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit peuvent être adressées à :
Finaltis SAS 63 avenue des Champs Elysées 75008 Paris
contact@finaltis.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Performances passées :

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur la page du fonds : <https://www.finaltis.com/fonds/finaltis-efficientbeta-euro> (jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création du fonds).

Finance durable :

Les informations relatives à la politique ESG de Finaltis sont disponibles sur le lien suivant : www.finaltis.com/esg.

Document d'Informations Clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Finaltis Titans
Part I : FR0012649697
OPCVM géré par FINALTIS

Initiateur : Finaltis

Site : www.finaltis.com

Contact : +33 1 55 27 27 00

Autorité compétente : Finaltis est une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers. Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Date de publication : 30 juin 2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds commun de placement (FCP) de droit français.

Echéance : 99 ans.

Objectif :

Finaltis Titans a pour objectif de réaliser, sur la base de critères discrétionnaires, une performance supérieure à celle des marchés financiers actions, en particulier lors des périodes de tension où le recours à une couverture optionnelle structurelle permet d'amortir les mouvements de baisse, selon les prévisions de l'équipe de gestion, en contrepartie du paiement d'une prime.

L'indicateur de référence auquel peut être comparée la performance de l'OPCVM est un indice composite de marchés, défini à hauteur de 55% de l'Eurostoxx 50 Net Return Index, de 25% du S&P 500 Net Return Index, et de 20% de (€STER + 8.5 points de base). La comparaison avec l'indicateur de référence ne peut néanmoins qu'être indicative.

La stratégie d'investissement de Finaltis Titans a pour objectif de tirer profit d'une anomalie de marché dite « anomalie de qualité ». Dans cette perspective, la Société de gestion s'attachera à sélectionner des valeurs qui devront répondre aux critères définis par l'équipe de gestion telles qu'une faible sensibilité aux cycles économiques, des positions stratégiques fortes et une visibilité en termes de croissance de résultats et de chiffre d'affaires. La stratégie vise également à la réduction des risques réputationnels liés au comportement en matière environnementale, sociale et de gouvernance pouvant avoir une incidence négative forte sur la valorisation des actifs intangibles de l'entreprise et en particulier sur la valeur de sa marque. La stratégie d'investissement comprendra deux volets : un volet principal constitué par la sélection de valeurs et un volet accessoire qui permet la gestion du niveau d'exposition au risque actions. Ces deux volets sont mis en œuvre de façon concomitante. La sélection des valeurs est effectuée en trois étapes combinant des approches quantitative, qualitative, financière et extra-financière, et de valorisation dont résulte un univers d'investissement composé de 80 à 100 valeurs issues d'un nombre limité de secteurs (l'agroalimentaire, les services aux entreprises, les équipements médicaux, etc...) et de thématiques (l'occidentalisation des modes de vie dans les pays émergents, le vieillissement de la population, etc...). La Société de gestion s'attachera à limiter le risque de concentration par le biais de l'étude et de l'analyse des corrélations.

L'intégration des critères extra-financiers se matérialise autour de quatre axes qui sont détaillés dans le prospectus.

Principaux actifs traités : L'allocation en actions peut être réalisée indifféremment via des titres vifs, ou via des contrats dérivés listés ou de gré à gré (swaps) répliquant la performance d'actions européennes ou américaines, avec un portefeuille cible exposé à une fourchette de 40 à 70 valeurs.

Le niveau d'exposition au risque actions est en permanence géré par des opérations de couverture par le biais d'achat d'options de ventes (puts) sur indices et de vente ou d'achat de futures sur indices.

Finaltis Titans peut par ailleurs être investi pour les seuls besoins de la gestion de ses liquidités, en Bons du Trésor (dans la limite de 50%), en OPC (dans la limite de 10%) et en dépôts et liquidités conformément à la réglementation.

Affectation des revenus : capitalisation

Souscriptions/rachats : Liquidité quotidienne, centralisation des ordres de souscription et de rachat en J avant 12H00 pour exécution sur la base des cours de clôture en J. Règlement/livraison en J+2 ouvré. La valeur liquidative est calculée quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

Investisseurs de détail visés : Ce FCP s'adresse à des investisseurs visant une performance sur un horizon de 5 ans minimum et ayant la connaissance et l'expérience nécessaires pour comprendre les risques liés au produit. Ils ne doivent investir que s'ils sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes.

Banque dépositaire : Caceis Bank

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques qui peuvent être obtenus sur simple demande, sans frais, auprès de Finaltis et consultés à tout moment sur le site internet www.finaltis.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?



L'indicateur de risque suppose que vous gardez le Produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) renseigne sur le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Ce tableau montre l'argent que vous pourriez récupérer (net de frais) sur différentes périodes, selon différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR dans le compartiment. Vous pouvez le comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement :		3 ans 10 000 Euro	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénarios			
Minimum	<i>Ce produit n'inclut aucune garantie, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.</i>		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 320 EUR	5 020 EUR
	Rendement annuel moyen	-46,77%	-20,51%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 140 EUR	9 060 EUR
	Rendement annuel moyen	-18,61%	-3,24%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 520 EUR	11 150 EUR
	Rendement annuel moyen	5,18%	3,71%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 910 EUR	14 000 EUR
	Rendement annuel moyen	29,06%	11,88%

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2017 et mars 2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre août 2020 et août 2023.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2018 et décembre 2021.

QUE SE PASSE-T-IL SI FINALTIS SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Pour votre protection, les actifs de la société sont détenus auprès d'une société distincte, un dépositaire, Caceis Bank. Par conséquent, la capacité de distribution du fonds ne sera pas affectée en cas d'insolvabilité de Finaltis SAS. Si le fonds est dissous ou liquidé, les actifs seront liquidés et vous recevrez une partie adéquate de tout produit, mais vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	131 EUR	445 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,3%	1,4%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,1% avant déduction des coûts et de 3.7% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Finaltis ne facture pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts de sortie	Finaltis ne facture pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,15% Cette estimation basée sur les coûts réels au cours de l'année dernière	115 EUR
Coûts de transaction	0,13% Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	13 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,03%. Calculé comme 15% de la performance positive au-delà de l'indice de référence composé de 55% de l'Eurostoxx 50 net return index (code Bloomberg : SX5T), de 25% du S&P 500 net return index (code Bloomberg : SPTR500N) et de 20% de (€STER + 8.5 points de base). L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années	3 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement recommandée est de 3 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée peut ne pas être dans l'intérêt de l'investisseur. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Les réclamations concernant le produit, le comportement de l'initiateur (Finaltis), d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit peuvent être adressées à :
Finaltis SAS 63 avenue des Champs Elysées 75008 Paris
contact@finaltis.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Performances passées :

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur la page du fonds : <https://www.finaltis.com/fonds/finaltis-efficientbeta-euro> (jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création du fonds).

Finance durable :

Les informations relatives à la politique ESG de Finaltis sont disponibles sur le lien suivant : ww.finaltis.com/esg.

Document d'Informations Clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Finaltis Titans
Part R : FR0013254067
OPCVM géré par FINALTIS

Initiateur : Finaltis

Site : www.finaltis.com

Contact : +33 1 55 27 27 00

Autorité compétente : Finaltis est une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers. Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Date de publication : 30 juin 2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds commun de placement (FCP) de droit français.

Echéance : 99 ans.

Objectif :

Finaltis Titans a pour objectif de réaliser, sur la base de critères discrétionnaires, une performance supérieure à celle des marchés financiers actions, en particulier lors des périodes de tension où le recours à une couverture optionnelle structurelle permet d'amortir les mouvements de baisse, selon les prévisions de l'équipe de gestion, en contrepartie du paiement d'une prime.

L'indicateur de référence auquel peut être comparée la performance de l'OPCVM est un indice composite de marchés, défini à hauteur de 55% de l'Eurostoxx 50 Net Return Index, de 25% du S&P 500 Net Return Index, et de 20% de (€STER + 8.5 points de base). La comparaison avec l'indicateur de référence ne peut néanmoins qu'être indicative.

La stratégie d'investissement de Finaltis Titans a pour objectif de tirer profit d'une anomalie de marché dite « anomalie de qualité ». Dans cette perspective, la Société de gestion s'attachera à sélectionner des valeurs qui devront répondre aux critères définis par l'équipe de gestion telles qu'une faible sensibilité aux cycles économiques, des positions stratégiques fortes et une visibilité en termes de croissance de résultats et de chiffre d'affaires. La stratégie vise également à la réduction des risques réputationnels liés au comportement en matière environnementale, sociale et de gouvernance pouvant avoir une incidence négative forte sur la valorisation des actifs intangibles de l'entreprise et en particulier sur la valeur de sa marque. La stratégie d'investissement comprendra deux volets : un volet principal constitué par la sélection de valeurs et un volet accessoire qui permet la gestion du niveau d'exposition au risque actions. Ces deux volets sont mis en œuvre de façon concomitante. La sélection des valeurs est effectuée en trois étapes combinant des approches quantitative, qualitative, financière et extra-financière, et de valorisation dont résulte un univers d'investissement composé de 80 à 100 valeurs issues d'un nombre limité de secteurs (l'agroalimentaire, les services aux entreprises, les équipements médicaux, etc...) et de thématiques (l'occidentalisation des modes de vie dans les pays émergents, le vieillissement de la population, etc...). La Société de gestion s'attachera à limiter le risque de concentration par le biais de l'étude et de l'analyse des corrélations.

L'intégration des critères extra-financiers se matérialise autour de quatre axes qui sont détaillés dans le prospectus.

Principaux actifs traités : L'allocation en actions peut être réalisée indifféremment via des titres vifs, ou via des contrats dérivés listés ou de gré à gré (swaps) répliquant la performance d'actions européennes ou américaines, avec un portefeuille cible exposé à une fourchette de 40 à 70 valeurs.

Le niveau d'exposition au risque actions est en permanence géré par des opérations de couverture par le biais d'achat d'options de ventes (puts) sur indices et de vente ou d'achat de futures sur indices.

Finaltis Titans peut par ailleurs être investi pour les seuls besoins de la gestion de ses liquidités, en Bons du Trésor (dans la limite de 50%), en OPC (dans la limite de 10%) et en dépôts et liquidités conformément à la réglementation.

Affectation des revenus : capitalisation

Souscriptions/rachats : Liquidité quotidienne, centralisation des ordres de souscription et de rachat en J avant 12H00 pour exécution sur la base des cours de clôture en J. Règlement/livraison en J+2 ouvré. La valeur liquidative est calculée quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

Investisseurs de détail visés : Ce FCP s'adresse à des investisseurs visant une performance sur un horizon de 5 ans minimum et ayant la connaissance et l'expérience nécessaires pour comprendre les risques liés au produit. Ils ne doivent investir que s'ils sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes.

Banque dépositaire : Caceis Bank

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques qui peuvent être obtenus sur simple demande, sans frais, auprès de Finaltis et consultés à tout moment sur le site internet www.finaltis.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible				A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé		
1	2	3	4	5	6	7



L'indicateur de risque suppose que vous gardez le Produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) renseigne sur le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Ce tableau montre l'argent que vous pourriez récupérer (net de frais) sur différentes périodes, selon différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR dans le compartiment. Vous pouvez le comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement :		3 ans 10 000 Euro	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénarios			
Minimum	<i>Ce produit n'inclut aucune garantie, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.</i>		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 160 EUR	4 870 EUR
	Rendement annuel moyen	-48,38%	-21,32%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 800 EUR	8 480 EUR
	Rendement annuel moyen	-21,99%	-5,35%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 080 EUR	10 440 EUR
	Rendement annuel moyen	0,81%	1,44%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 350 EUR	13 080 EUR
	Rendement annuel moyen	23,46%	9,36%

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2017 et mars 2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre août 2020 et août 2023.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2018 et décembre 2021.

QUE SE PASSE-T-IL SI FINALTIS SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Pour votre protection, les actifs de la société sont détenus auprès d'une société distincte, un dépositaire, Caceis Bank. Par conséquent, la capacité de distribution du fonds ne sera pas affectée en cas d'insolvabilité de Finaltis SAS. Si le fonds est dissous ou liquidé, les actifs seront liquidés et vous recevrez une partie adéquate de tout produit, mais vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	568 EUR	1 162 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	5,9%	3,8%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,2% avant déduction des coûts et de 1,4% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	3,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. C'est un montant maximal. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	300 EUR
Coûts de sortie	Finaltis ne facture pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,35% Cette estimation basée sur les coûts réels au cours de l'année dernière	228 EUR
Coûts de transaction	0,13% Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	13 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,19%. Calculé comme 15% de la performance positive au-delà de l'indice de référence composé de 55% de l'Eurostoxx 50 net return index (code Bloomberg : SX5T), de 25% du S&P 500 net return index (code Bloomberg : SPTR500N) et de 20% de (€STER + 8.5 points de base). L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	19 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement recommandée est de 3 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée peut ne pas être dans l'intérêt de l'investisseur. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Les réclamations concernant le produit, le comportement de l'initiateur (Finaltis), d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit peuvent être adressées à :

Finaltis SAS 63 avenue des Champs Elysées 75008 Paris
contact@finaltis.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Performances passées :

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur la page du fonds : <https://www.finaltis.com/fonds/finaltis-efficientbeta-euro> (jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création du fonds).

Finance durable :

Les informations relatives à la politique ESG de Finaltis sont disponibles sur le lien suivant : www.finaltis.com/esg.

ANNEX IV

Dénomination du produit:

Finaltis Titans

Identifiant d'entité juridique:

969500D9WHX9BAQWL173

Caracteristiques environnementales et/ ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐

Oui

☒

Non

☐

Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif

environnemental: ____%

☐

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐

Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social: ____%

☐

Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et

et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 0% d'investissements durables

☐

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐

ayant un objectif social

☒

Il promeut des caractéristiques E/S mais ne réalisera pas d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

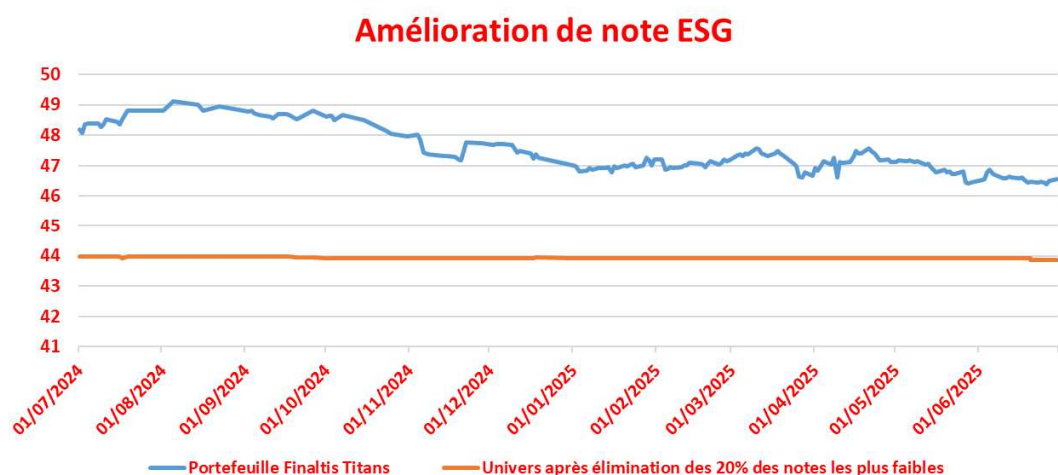
La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le FCP Finaltis Titans a atteint ses caractéristiques environnementales et sociales grâce aux actions suivantes :

- *Intégration ESG : une analyse ESG est incluse dans le « Stock Guide » pour chaque valeur de l'univers*
- *Amélioration de la note ESG.*



* : moyenne équi pondérée des notes des composantes des indices S&P 500 et Eurostoxx 50, après élimination des 20% des notes les plus faibles

- Application de la politique d'exclusion de Finaltis
- Vote aux assemblées générales
- Engagement actionnarial

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

30/06/2025	
Score ESG pondéré	47
Nombre valeurs exclues par Norges Bank Investment Management	0
Nombre violations UNGC	0
Nombre violations traité Oslo	0
Nombre violations traité Ottawa	0
Nombre de valeurs présentant des controverses (de faible à critiques)	32
Nombre moyen de controverses hautes/critiques	4
Nombre valeurs chiffre affaires provenant du charbon > 10%	0

● et par rapport aux périodes précédentes?

28/06/2024	
Score ESG pondéré	48
Nombre valeurs exclues par Norges Bank Investment Management	0
Nombre violations UNGC	0
Nombre violations traité Oslo	0
Nombre violations traité Ottawa	0
Nombre de valeurs présentant des controverses (de faible à critiques)	39
Nombre moyen de controverses hautes/critiques	5
Nombre valeurs chiffre affaires provenant du charbon > 10%	0

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

- *Non applicable : le FCP Finaltis Titans ne s'engage pas à réaliser des investissements durables.*

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?]**

Non applicable

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

Non applicable

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Details:**

Non applicable



Comment ce produit a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives ont été intégrées prises en compte dans le calcul du score ESG, sur lequel repose l'approche en amélioration de note.

Par ailleurs, la PIN 4 (Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles) a été prise en considération par la politique d'exclusion de Finaltis : exclusion des valeurs dont le chiffre d'affaires provenant du charbon est supérieur à 10%.

La PIN 14 (Exposition à des armes controversées) a été prise en considération par la politique d'exclusion de Finaltis : exclusion des valeurs impliquées dans l'utilisation, la vente, la production ou le stockage des armes à sous-munitions et des mines anti-personnel.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BERKSHIRE HATHAWAY	Financial	6.04%	UNITED STATES
AMAZON.COM INC	Communications	5.43%	UNITED STATES
ALPHABET INC-CL A	Communications	5.33%	UNITED STATES
APPLE INC	Technology	5.05%	UNITED STATES
ESSILORLUXOTTICA	Consumer, Non-cyclical	5.05%	FRANCE
MICROSOFT CORP	Technology	5.00%	UNITED STATES
L'OREAL	Consumer, Non-cyclical	4.81%	FRANCE
PROCTER & GAMBLE CO	Consumer, Non-cyclical	4.63%	UNITED STATES
NVIDIA Corp	Technology	4.57%	UNITED STATES
TAIWAN SEMIC-ADR	Technology	4.40%	TAIWAN
JOHNSON & JOHNSON	Consumer, Non-cyclical	4.39%	UNITED STATES
LVMH MOET HENNESSY	Consumer, Cyclical	4.39%	FRANCE
ASML HOLDING NV	Technology	4.33%	NETHERLANDS
FERRARI NV	Consumer, Cyclical	3.36%	ITALY
SCHNEIDER ELECTRIC SA	Industrial	3.10%	FRANCE

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au 30/06/2024

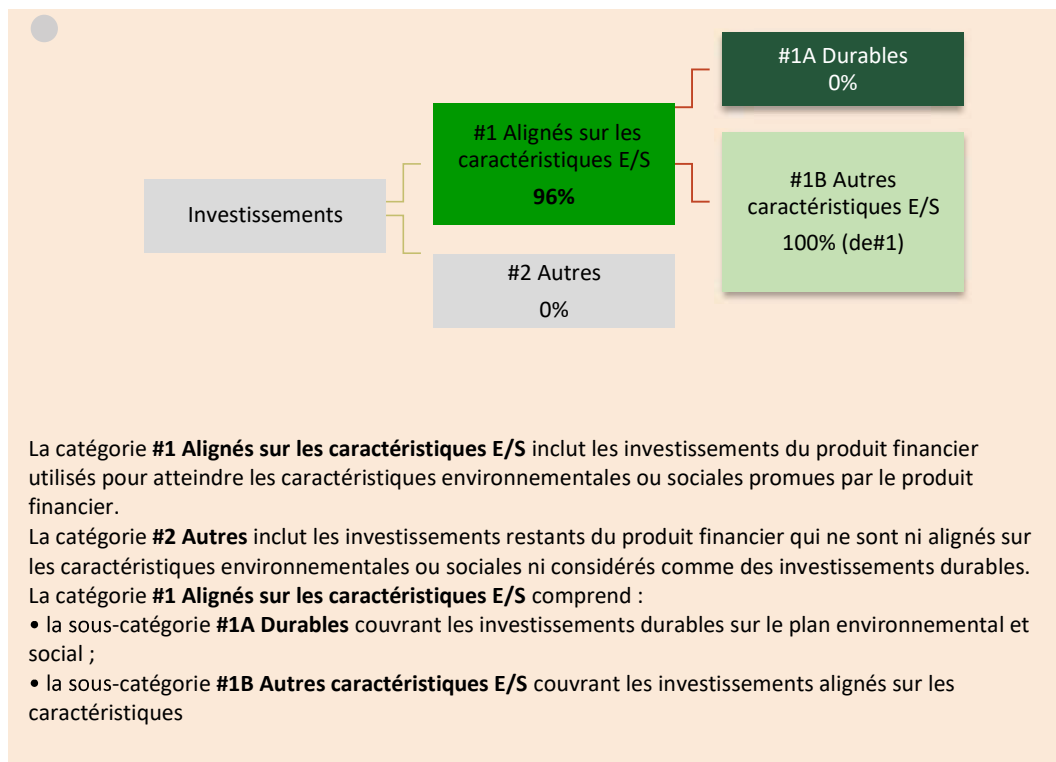


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

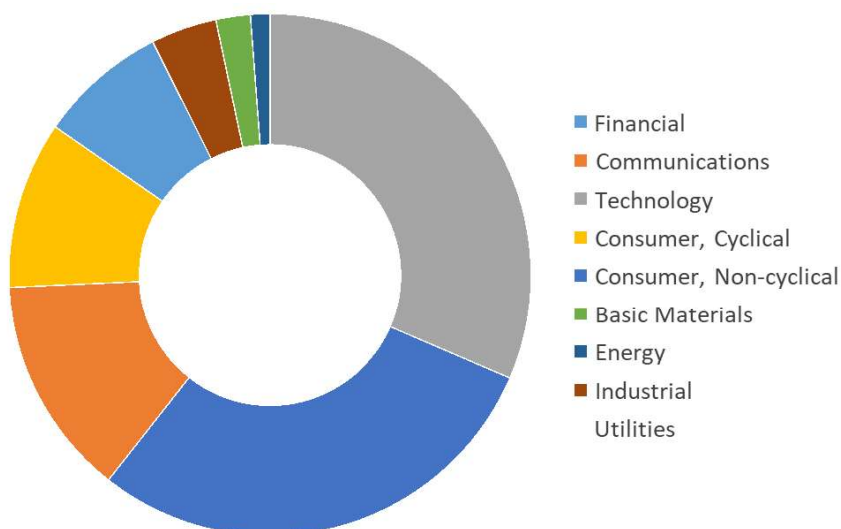
● Quelle était l'allocation des actifs?

Au 30/06/2025, l'exposition des valeurs alignées sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues représente 96% de l'encours du FCP. Tous les investissements étaient alignés avec ces caractéristiques.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?





- Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

- *Non applicable : le FCP Finaltis Titans ne s'engage pas à réaliser des investissements durables.*

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?

Oui:

☐

Dans le gaz fossile

☐

Dans l'énergie nucléaire

☐

Non

☒

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

Non applicable



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Non applicable

¹ Fossil gas and/or nuclear related activities will only comply with the EU Taxonomy where they contribute to limiting climate change ("climate change mitigation") and do not significantly harm any EU Taxonomy objective - see explanatory note in the left hand margin. The full criteria for fossil gas and nuclear energy economic activities that comply with the EU Taxonomy are laid down in Commission Delegated Regulation (EU) 2022/1214.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le FCP a respecté ces caractéristiques par les actions suivantes :

- 1. Respect du taux de couverture minimal ESG > 90%*
- 2. Application de l'approche en amélioration de note ESG*
- 3. Les valeurs suivantes de l'univers Titans ont été maintenues sur la liste d'exclusion :*

Valeur	Motif d'exclusion
<i>Orpea</i>	<i>Niveau de controverses</i>
<i>Barrick Gold</i>	<i>Présence sur la liste d'exclusion de Norges Bank au motif du comportement</i>

- 4. Engagement actionnarial :*

Nestlé, suite à décision du comité du 19/12/2024, a été engagée le 15/01/2025. Lettre de retour 19/02/2025.

Le FCP a voté à 5 Assemblées Générales.

Nombre d'assemblées générales avec au moins un vote CONTRE ou ABSTENTION : 3 (9,09%)

Le FCP a voté 5 fois contre le management soit 6,76% des résolutions.